

Client n° 323666

N°TVA:

M. CASTANIER ADRIEN
CAUNEZIL
46140 PARNAC



FACTURE n° 09078562 du 28/02/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 24736498	DU 6/02/25 ENLEVE	AG. CASTELFRANC						
	Signé par ADRI							
6952.02	PREGYPLAC BA13MM-250/120	3	M2		2,97	8,91		
	dont Eco-Contribution					(0,30)		
174894.01	MONTANT 48/35-2,50ML GYPSO	2,50	ML		1,07	2,68		
	dont Eco-Contribution					(0,03)		
815568.01	CHAMPLAT 2 ARRONDIS PIN 6/35-2,40M	1	U		1,55	1,55		
703177.01	JOINT ACRYL.FISSURE BLC 300ML OBRA	1	U		3,08	3,08		
	dont Eco-Contribution					(0,15)		
BON N° 24736514	DU 6/02/25 ENLEVE	AG. CASTELFRANC						
	Signé par AC							
292415.01	ENDUIT LIGHT PE GL -1L GYPSO	1	U		17,32	17,32		
486940.01	COUTEAU AMERICAIN INOX 150MM GYPSO	1	U		7,92	7,92		
BON N° 24736662	DU 17/02/25 ENLEVE	AG. CASTELFRANC						
	Signé par ADRIEN							
287161.01	COLLE MORTIER ADHES.-SAC 25KG GYPSO	1	U		9,09	9,09		
65380.01	BANDE A JOINT 3D -150ML GYPSO	1	U		6,73	6,73		
	dont Eco-Contribution					(0,03)		
BON N° 24736663	DU 17/02/25 ENLEVE	AG. CASTELFRANC						
	Signé par ADRIEN							
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 323666

N°TVA:

M. CASTANIER ADRIEN
CAUNEZIL
46140 PARNAC



FACTURE n° 09078562 du 28/02/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
6952.03	PREGYPLAC BA13MM-260/120	15,60	M2		2,97	46,33		
	dont Eco-Contribution					(1,56)		
BON N° 24736684 DU 18/02/25 ENLEVE AG. CASTELFRANC								
Signé par MARC								
287236.01	ENDUIT STANDARD GS -SEAU 25KG GYPSO	1	U		27,83	27,83		
BON N° 24736718 DU 19/02/25 ENLEVE AG. CASTELFRANC								
Signé par ADRIEN								
89353.01	FIREROCK 100/60- 40MM R1,05	6	M2		33,55	201,30		
	dont Eco-Contribution					(0,42)		
220273.01	PLATRE PLAIFER MAX 737 -SAC 25KG	1	U		10,00	10,00		
188556.01	ADHESIF ALUM.250°C P622 50M/48MM	1	U		16,48	16,48		
188559.01	ADHESIF ALUM.250°C P622 50M/75MM	1	U		24,35	24,35		
115542.01	GRILLE ANTI-RONGEUR 30/30 -2,50	2	U		8,48	16,96		
319409.01	GRILLE ANTI-RONGEUR ALU 160/40 2,50	1	U		37,78	37,78		
BON N° 24736719 DU 19/02/25 ENLEVE AG. CASTELFRANC								
Signé par ADRIEN								
624626.01	MORTIER REFRACTAIRE MR1100 SAC 25KG	1	U		28,73	28,73		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
BON N° 24736745 DU 20/02/25 ENLEVE AG. CASTELFRANC								
Signé par AC								
798945.01	SIPOREX CARREAU LISS.625/500/ 50 CL	1	U		4,99	4,99		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
BON N° 24736795 DU 24/02/25 ENLEVE AG. CASTELFRANC								
Signé par AC								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 323666

M. CASTANIER ADRIEN
CAUNEZIL
46140 PARNAC



N°TVA:

FACTURE n° 09078562 du 28/02/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
363974.01	AEROSOL SPRAY DOUBLE POSITION 200ML	2	U		5,00	10,00		
1808.01	COUDE FF 45° D 50 UCJ44	1	U		2,00	2,00		
1615.01	COUDE MF 45° D 50 UCJ4	1	U		2,00	2,00		
1857.01	MANCHON FF BUT.D 50 UM2J	1	U		0,91	0,91		
128854.01	TUBE PVC BATIMENT NFE+NFME D 50-4ML	4	ML		1,95	7,80		
	dont Eco-Contribution					(0,16)		
BON N° 24736796 DU 24/02/25 ENLEVE AG. CASTELFRANC								
Signé par AC								
430342.01	MORTIER COURANT M10 -SAC 25KG OBRA	1	U		6,94	6,94		
	dont Eco-Contribution					(0,13)		
BON N° 24736806 DU 25/02/25 ENLEVE AG. CASTELFRANC								
Signé par AC								
6952.02	PREGYPLAC BA13MM-250/120	3	M2		2,97	8,91		
	dont Eco-Contribution					(0,30)		
430342.01	MORTIER COURANT M10 -SAC 25KG OBRA	1	U		6,94	6,94		
	dont Eco-Contribution					(0,13)		
175002.11	FOURRURE F47-3,00ML GYPSO	3	ML		0,88	2,64		
	dont Eco-Contribution					(0,03)		
486922.01	LAME A ENDUIRE INOX 120MM GYPSO	1	U		8,77	8,77		
287233.01	ENDUIT STANDARD GS -SEAU 7KG GYPSO	1	U		10,50	10,50		
65383.01	BANDE A JOINT 3D - 23ML GYPSO	1	U		2,50	2,50		
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
BON N° 15838040 DU 27/02/25 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par ADRIEN								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 262787227 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825

2089 0N